



Saint - Piat

LE TRAIT D'UNION

De



Saint-Piat et ses Hameaux

N° 72 - avril 2011

Bulletin Communal d'Information

Les comptes rendus du conseil municipal sont à votre disposition à la mairie. Les comptes rendus succincts sont consultables sur le site www.saint-piat.fr



Edito

Comme dit le proverbe « les années se suivent et se ressemblent » c'est le cas de la météo. Après un hiver plutôt difficile avec la neige, le froid le début du printemps se fait gris, pluvieux, espérons que le bon temps ne tardera pas.

L'assainissement sur la place Vauvillier, des rues de la République, du Lieutenant Dolzy, de la Libération est « Enfin » terminé... Cette période ne fut facile pour personne mais ces travaux étaient absolument nécessaires pour le bien de tous.

Evoquer peut-être l'enquête publique jointe en annexe (impossible de l'intégrer dans le trait d'union.

Michèle Martin



Exposition Damien Rougier 17 décembre 2010

Rencontre de l'artiste, avec M. Michel Deprez,
Conseiller Général du Canton de Maintenon



Vœux 2011

La cérémonie des traditionnels vœux du Maire a rassemblé 180 personnes. A cette occasion M. Albert Marsot, en charge de l'Urbanisme et des Travaux a commenté une présentation en images de ce qui a été entrepris lors des deux dernières années (2008-2010).

L'ambiance de cette soirée, fort sympathique, a permis à beaucoup d'entre nous d'échanger quelques mots avec son voisin.

Marie-Laure MEZARD



Le garde-champêtre a pris sa retraite...

C'est ainsi que commence l'article de la presse locale.

A cette occasion le samedi 12 février a eu lieu à la salle des fêtes de Saint-Piat, une cérémonie pour saluer la carrière de Raymond Heurtault qui a exercé cette fonction depuis 1979.

« Quand il s'agissait d'une urgence, il ne se souciait pas de savoir si c'était un dimanche ou un jour férié.

Durant toutes ces années, il a même offert beaucoup de son temps libre au service des habitants de Saint-Piat ».



Pour le remercier, Madame Michèle Martin lui a remis la médaille de notre village. Il a reçu de la part de ses collègues et membres du syndicat scolaire un vélo électrique. Les conseillers municipaux ont choisi de lui acheter une tronçonneuse, quant à la municipalité, elle lui a offert un voyage en Suisse.

Si vous le croisez en train de mettre une enveloppe dans votre boîte aux lettres, n'en soyez pas étonnés... Madame le Maire lui a proposé de reprendre le poste vacant de « porteur de plis » afin de ne pas trop l'éloigner de « ses » habitants qu'il a tant « dépannés ».

Marie-Laure MEZARD



Samedi 19 mars 2011

Commémoration de cesser le feu de la guerre d'Algérie de 1962

Après la commémoration à la stèle François Lefèvre et aux monuments aux morts M. Guy Sartout de Saint-Piat et M. Raymond Ridet de Yermenonville ont reçu la médaille de la FNACA en remerciement des services rendus à la Fédération Nationale des Anciens d'Algérie pour le port des drapeaux.

Cette médaille leur a été remise par M. Marcel Leroux, vice président départemental de la FNACA.



Gym volontaire

« *Faites-vous plaisir et consolidez vos acquis* »

Depuis novembre 2010, un cours de gymnastique d'entretien destiné aux séniors a lieu chaque lundi de 14h30 à 15h30 à la salle des Fêtes de SAINT-PIAT.

Martine, animatrice diplômée, accueille une vingtaine d'adhérents fidèles pour une séance, qui se déroule dans la bonne humeur.



Des activités simples et variées, vous permettront d'améliorer l'équilibre, de stimuler tous les sens (ouïe, vision, sensibilité plantaire, respiration), d'entretenir la mobilité articulaire et la tonicité musculaire, la souplesse et ce qui est très important, de favoriser les échanges et conforter le lien social.

Venez profiter rapidement de tous les bienfaits d'une activité physique synonyme de vitalité au quotidien en nous rejoignant pour une séance d'essai. Renseignements complémentaires au 02.37.63.51.54.

Martine, Animatrice

Pour que chutent, les chutes.

Les chiffres sont alarmants, les accidents de la vie courante tuent plus que la route et entraînent, chaque année, 20 000 décès. 9 000 d'entre eux concernent les personnes âgées, décédées à la suite d'une chute, survenue en majorité à domicile. Sans aller jusqu'à cet extrême, les chutes constituent aussi l'une des premières causes de l'entrée en dépendance. Nombre de ces accidents pourraient être évités par prévention.

Plusieurs moyens simples existent pour prévenir les chutes :

- Etre bien suivi sur le plan médical, pour réduire les risques de malaise et les troubles de l'équilibre.
- Porter des lunettes bien adaptées à sa vue.
- Adopter une alimentation saine et équilibrée.
- Aménager son environnement pour faciliter les déplacements en toute sécurité.
- Maintenir une activité physique et sociale.

Source : magazine de la MSA – janvier 2011

La chaussure sur le toit de la bibliothèque...

« Maman, tu as vu qu'il y avait une chaussure sur le toit de la bibliothèque tout à l'heure ?

-Mais, mon chéri, cesse de raconter n'importe quoi...il n'y a même pas de bibliothèque à Saint-Piat !

-Bien sûr que si, il y en a une, même qu'on y va avec l'école...

-Ah, bon, et elle est où alors, ta bibliothèque ?

-Ben elle donne sur le parking de l'école et de la salle des fêtes, c'est la maison juste derrière le muret, alors, à ton avis, d'où elle vient cette chaussure ?

-Mais je ne sais pas, mon chéri... Peut-être qu'un enfant l'a lancée pendant la récréation ou le cours de sport

- Maman...

- Quoi encore !?

- Ca ne s'peut pas...

- Quoi donc ?

- Le toit est trop loin de la cour. A mon avis c'est une sorcière qui cherchait des ingrédients pour une potion, comme dans l'histoire que nous a racontée la maîtresse l'autre jour. Elle a voulu voir s'il y avait des grenouilles et des araignées d'eau au bord de l'Eure et en passant, elle a perdu sa chaussure.

- Si tu le dis... Bon allez on traverse, ah Bonjour Madame...

-Bonjour, votre petit garçon a bien de l'imagination...Mais la réalité doit être plus simple... il y a souvent des jeunes qui se retrouvent sur le muret, c'est très certainement l'un d'entre eux qui l'a lancée. Il faudrait demander aux bibliothécaires de témoigner...

- Si vous le dites ...Mais quand leur demander cela. ?

- C'est ouvert le **mercredi de 14 à 17 heures et le lundi de 17 à 19 heures**, hors vacances scolaires.

En plus depuis peu il y a une **boîte aux lettres**. L'autre samedi, s'était ouvert, parce qu'il y avait une lecture d'hiver

- **Les mille lectures d'hiver sont une manifestation organisée par Livre au Centre, financée par le conseil général qui permet aux particuliers ou à toute structure, association ou autre, de convier gratuitement des amis à écouter une lecture d'une œuvre d'un auteur vivant publié, faite par un comédien.**

Cela se déroule début décembre à fin mars. Nous étions dans les dernières lectures... Nous étions une douzaine, tous proches de la comédienne, à la fin tout le monde avait envie d'acheter le livre et d'autres œuvres de l'auteur ...

-Et c'était quoi, comme livre ?

- *La chaussure sur le toit...* de Vincent Delecroix. »

- En tous les cas, chaussure ou pas, je n'ai pas été invitée...

- Si c'est votre souhait, glissez un mot signalant votre intérêt dans leur boîte aux lettres...pour la prochaine lecture !

Savez vous que vous pourrez trouver aussi dans nos rayons, entre autres :

- Le dernier Roger Judenne
- Le dernier Amélie Nothom
- Le dernier Erick Orsenna
- Les derniers Yasmina Khadra
- Plusieurs romans de terroir récents
- Un fond documentaire local en côte L900

Les ados retrouveront avec joie, leurs séries préférées, comme *Narnia, Harry Potter, Twilight, Halo, Ewilann*...Et des classiques utiles aux études...

N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits et de vos remarques :

Fanny Bastian fanny.fournier2@wanadoo.fr

Geneviève Limeul genevieve.limeul@orange.fr

Information aux aînés de 70 ans et plus

L'atelier Théâtre de l'Amicale présentera

« Les 3 coups de Monsieur Labiche »

Le samedi 14 mai à 20 h 30 et le dimanche 15 mai à 15 h 00 à la salle des fêtes de Saint-Piat

Les membres du bureau invitent les aînés qui le souhaitent à assister au spectacle gratuitement à l'une ou l'autre des séances.

Allez-y, les acteurs ont du talent et méritent tous nos applaudissements. Ce sera une soirée ou un après-midi très agréable que vous ne regretterez pas.

ASSOCIATION EVOLUTION, ZOOM SUR L'EXTERIEUR.

DE CAP NATURE A CAP VILLE

Depuis septembre, « Nikoach » entraîne à Chartres plusieurs jeunes du Lycée Notre Dame, en vue du Championnat Départemental et Académique de Cross Country.

Il s'agit d'un projet pédagogique dont l'enjeu est d'apprendre à se connaître « de l'intérieur » et s'éprouver dans une dimension collective.

UN PONT ENTRE LES ARTS

Juste avant les vacances de la Toussaint, après un goûter-visite propice aux échanges philosophico - artistiques à l'atelier d'artiste de Virginie, nous avons invité la vingtaine de lycéens de Notre Dame à initier le dialogue entre les percussions africaines et la danse afro-contemporaine.

EXPOSITION DE FIN DE RESIDENCE AU PRIEURÉ ST VINCENT

Deux ans déjà que Virginie a investi l'atelier d'artiste au 1 rue du Massacre, une résidence de création impulsée par la ville de Chartres. Avant qu'elle ne s'envole pour d'autres horizons, une exposition de clôture s'est tenue au Prieuré St Vincent, en novembre/ décembre.

RESIDENCE DE CREATION A LA GALERIE LE CORBUSIER A TRAPPES Du 9 mars au 2 avril, Virginie présente « Le Potassoir », une installation de pots en terre pensée à la manière d'un potager où venir se planter soi-même, cultiver sa variété et récolter son spécimen... Découvrez-le en avant-première sur son site <http://www.virginieboutin.org> !

GROS PLAN SUR LES ATELIERS A MEVOISINS ET SAINT PIAT.

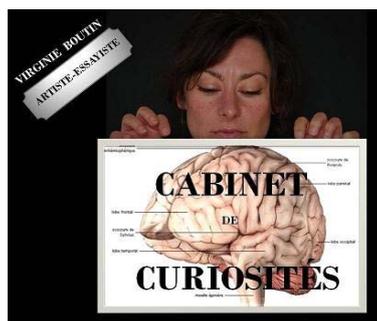
Dorénavant, les ateliers de percussions ont lieu les vendredis soirs à Mévoisins. Nous saisissons cette occasion pour remercier chaleureusement Monsieur Le Maire et son équipe municipale pour nous avoir accueillis si rapidement et confortablement.

Nous avons été effectivement dans l'obligation de « délocaliser » certaines activités car nous ne disposions plus que du vendredi soir pour les mener à bien, or la Mairie de St Piat ne pouvait nous accorder des créneaux à ces horaires puisque la salle des fêtes est louée pour des manifestations privées.

Dès lors, pour garder le pied saint piatais, terre d'origine de notre association, Madame Le Maire nous permet d'occuper la salle deux dimanches par mois en soirée, nous l'en remercions vivement.

Qui plus est, l'atelier CAP nature n'a toujours pas déserté et poursuit fidèlement son petit bonhomme de chemin tous les samedis matins, à travers champs et forêts...

EVOLUONS ENSEMBLE ! <http://association.evolution.over-blog.com>



Comme nous l'évoquions dans le précédent Trait-d'Union, le RPI (Saint-Piat, Mévoisins, Chartainvilliers, Soulaire) a bénéficié du programme de développement du numérique dans les écoles élémentaires rurales. Mme Florence GIARDI et ses élèves ont décrit par des articles les avantages du TBI (tableau blanc interactif).

Correspondance par courriels

Nous avons commencé une correspondance avec deux classes européennes :

- Ashton au centre du Royaume Uni à côté de Manchester,
- Muggio au nord de l'Italie à côté de Milan.

Le tableau numérique nous permet de communiquer avec nos correspondants italiens et anglais par courriels. Nous pourrions aussi échanger des informations sur la vie dans nos différentes régions.

Alexandre, Yoann, Théo, Guillaume

fête de l'École
17 juin 2011

Internet

Grâce au tableau numérique nous pouvons faire des recherches sur internet pour nous aider à comprendre nos leçons et nos exercices.

Par exemple pour notre leçon de géographie sur la Roumanie on a cherché et regardé des cartes du relief et des cours d'eau de ce pays.

On a pu chercher des images de la faune sauvage dans les Carpates, on a pu visionner aussi les vidéos des JO de 1976 de la gymnaste roumaine Nadia Comaneci.

Nous avons regardé une émission pour montrer qu'il faut faire attention à la biodiversité.

Louis, Lou-Anne, Théo, Victor, Alan

L'écran géant

Le tableau numérique est comme un ordinateur avec un écran géant : il mesure 1 m 60 de longueur et 1 m de hauteur. Avec cet écran tout le monde voit le tableau même ceux qui sont au fond.

On peut observer les œuvres d'art historiques comme les peintures représentant les rois, les gens et les manières de vivre des siècles passés.

L'année dernière ne nous pouvions pas bien voir les films tous ensemble, cet année on se croit presque au cinéma !

Cet écran permet aussi d'explorer des sites et de lire des E-mail ou des textes visibles par toute la classe en même temps.

Paul, Valentin, Amanda, Camille

fête de l'École
17 juin 2011

Le paperboard

Le TBI est un Tableau Blanc Interactif.

Avec le programme « paperboard » nous pouvons : écrire, changer la taille du crayon, sa couleur, gommer, faire toutes sortes de figures géométriques, les modifier, colorier des surfaces (par exemple pour étudier les fractions).

On peut aussi sauvegarder des pages. Par exemple si certains élèves n'ont pas terminé de copier leurs leçons on peut revenir aux pages précédentes.

Ilhame, Nell, Léo, Antoine

Le Trash Vortex

Nous avons regardé sur le site Arte +7 un documentaire nommé « Global mag » qui parlait du « Trash vortex » :

Le Trash vortex est une « île » de déchets dans le Pacifique près de l'île d'Hawaï. Elle fait 3 fois la surface de la France et sa profondeur atteint 30 m !

Le Trash vortex est composé de 78 % de sacs plastiques provenant de tous les pays du monde et qui se dégradent en 4 siècles.

Ce qui est catastrophique c'est que de nombreux animaux meurent à cause de tous ces déchets :

- la tortue confond les sacs plastiques avec les méduses,
- les oiseaux se nourrissent de n'importe quoi, de balles de golf, de papiers, de sacs, etc...
- les dauphins vivent dans une mer polluée comme tous les autres animaux marins.

Il existe maintenant des sacs poubelles biodégradables composés de pommes de terre non comestibles. Ils se dégradent en 4 semaines mais ils ne sont pas tout à fait « bio » car ils contiennent encore 50% de pétrole

Doriane, Léa, Pauline.

Restauration scolaire au centre de Changé



16 636 repas ont été facturés durant l'année 2010, ce qui représente une fréquentation moyenne de 115 enfants par jour (chiffre en constante augmentation).

Le prix du repas a augmenté de 2 %. Il a été décidé de ne pas reporter cette augmentation sur le prix facturé aux familles le repas reste donc à 2,30 €. Il est rappelé qu'une famille débourse pour 1 enfant -cantine et garderie - 5,50 €/jour.

Les efforts d'une gestion rigoureuse fait que le déficit annuel prévisionnel a été réduit de 1 000 €, il reste toutefois aux 4 communes du Syndicat Scolaire à se répartir la somme de 14 000 €.

Le Moulin de Grogneul

Le ou les premiers moulins de Grogneul n'ont laissé aucun vestige. L'aveu et dénombrement au roi Louis XIV, pour le marquisat de Maintenon, cite simplement un droit de moulin, situé « au bas du château » de Grogneul.



Le Moulin de Grogneul

L'histoire de la construction du plus petit moulin de la commune de Saint Piat, que nous voyons toujours aujourd'hui, reflète une volonté particulière d'entreprendre de la première moitié du XIX^{ème} siècle. En effet cette entreprise viendra à bout d'obstacles humains, administratifs et techniques malgré des perspectives de rendements qui n'égalèrent jamais les autres moulins de la commune.

Le ou les premiers moulins de Grogneul n'ont laissé aucun vestige. L'aveu et dénombrement au roi Louis XIV, pour le marquisat de Maintenon, cite simplement un droit de moulin, situé « au bas du château » de Grogneul.

L'histoire de la construction du plus petit moulin de la commune de Saint Piat, que nous voyons toujours aujourd'hui, reflète une volonté particulière d'entreprendre de la première moitié du XIX^{ème} siècle. En effet cette entreprise viendra à bout d'obstacles humains, administratifs et techniques malgré des perspectives de rendements qui n'égalèrent jamais les autres moulins de la commune.

A cette époque, le propriétaire du château de Grogneul, Dubois-Duperray, descendant de ceux qui avaient acquis le domaine un demi-siècle plus tôt, possède une parcelle de terrain en contrebas du hameau de Grogneul et cherche à reprendre l'ancien « droit de moulin » sur une petite dérivation de l'Eure. Cette dernière détourne partiellement l'eau sur la rive gauche de la rivière en aval du village de Saint Piat et en amont du moulin de l'Orme Halé peu après le lavoir de Mévoisins.

En mars 1837, le Sieur Dubois-Duperray dépose, à la préfecture de Chartres, selon l'usage, une demande d'autorisation pour la construction d'un « moulin faisant de blé farine ». Mais le procès verbal d'état des lieux dressé par l'ingénieur des Ponts et Chaussées qui permet entre autres d'établir le « niveau légal de retenue d'eau » ne sera établi que six ans plus tard, mois pour mois.

En effet une action en justice devant le tribunal civil à l'initiative du maire de Saint-Piat a retardé la procédure. Ce dernier allègue que le terrain vague où le sieur Dubois-Duperray veut établir son projet appartient, selon d'anciens droits, aux habitants de Grogneul.

Le Sieur Dubois-Duperray trouve un soutien tardif auprès du préfet qui reproche au maire de Saint-Piat de n'avoir pas respecté la hiérarchie administrative en saisissant le tribunal « sans consulter le conseil municipal et sans demander au conseil de Préfecture une autorisation ». Le préfet va même jusqu'à sous entendre des raisons d'oppositions personnelles.

Grâce à cette intervention, la procédure de demande de construction du moulin reprend son cours. En juin 1843, l'ingénieur en chef soumet au préfet ses « propositions pour régler le moulin de Grogneul ». La retenue d'eau sera fixée à 1,30m en contrebas du lit supérieur de la dernière assise du bâtiment du moulin. L'ensemble des nivellements est calculé en rapport avec celui de l'Orme Halé. Le mois suivant une retenue provisoire est installée par le propriétaire « afin de rendre sensible à tout le monde les effets de ce barrage après sa construction » et de montrer qu'il ne nuira point aux autres moulins.

Par une ordonnance du roi des français, Louis Philippe, de novembre 1843 la construction du « moulin faisant de blé farine en bas de la butte de Grogneul » est enfin accordée au sieur du Dubois Duperray.

Cinq ans plus tard, le meunier ou « usinier », Maury, qui exploite alors le moulin constate comme tous ses collègues que faute d'eau pendant la période sèche sa meule chôme cinq mois par an. Il demande au préfet de modifier le régime hydraulique de son moulin en récupérant l'eau sur le vannage du moulin de l'Orme Halé.

Le préfet imagine ce projet suffisamment réalisable pour demander au maire en septembre de faire une enquête de « Commodo et incommodo » ou enquête de voisinage sur l'insalubrité et la dangerosité des installations industrielles. Vraisemblablement le projet n'aboutira pas.

Mais cette proposition peut démontrer que le meunier n'a guère de fonds ou que le propriétaire ne désire pas investir dans une affaire si peu rentable. En effet à partir du milieu du XIX^{ème} siècle, des dizaines de meuniers d'Eure et Loir, comme celui de l'Orme Halé investissent dans des machines à vapeur pour palier à cet inconvénient chronique des mécanismes hydrauliques.

Peut-être pour une des deux raisons évoquées précédemment, le moulin n'est toujours pas achevé en juin 1849. Un rapport dénonce des vannes de décharge non munies de leurs crics et un déversoir non exécuté. Le moulin ne pouvait donc fonctionner qu'au minimum de ses capacités hydrauliques. Un arrêté préfectoral, daté du 20 juillet, s'apprête à mettre d'office le moulin au chômage à partir d'août pour non respect des clauses de l'ordonnance royale qui avait autorisé la construction du moulin.

Le propriétaire fait l'investissement nécessaire, car en octobre, un procès verbal de recollement de l'ingénieur des Ponts et Chaussée décrit un ensemble complet: le déversoir a une longueur de 2,20m ; le vannage de décharge a une ouverture de 2,12m ; les vannes sont armées de tiges à crémaillères, manœuvrées par des crics.

Une dernière vérification de la retenue d'eau par l'ingénieur en août 1851 décrit des accessoires en état de fonctionnement.

Un nouveau propriétaire, Monsieur Gois décide de changer la politique d'exploitation de son bien. Il dépose une demande d'autorisation de travaux en octobre 1880. L'arrêté préfectoral approuvera trois ans plus tard en avril 1883 son projet de modification du régime des eaux de son moulin. Cette durée relativement courte au vue des risques techniques du projet et des antécédents de voisinage montre que le propriétaire sait convaincre.

Le projet du Sieur Gois cherche à résoudre le problème du manque d'eau. Il prévoit de creuser deux bassins de retenue en amont dont l'un parallèle à la rivière. Cette grande quantité d'eau permettrait d'avoir à disposition une « éclusée » plus forte. Ces travaux conséquents conduiraient à déplacer le déversoir et les vannes de décharge.

Pour prévenir les dangers soulevés par les opposants, l'arrêté préfectoral impose des clauses contraignantes quoique proportionnelles aux risques. Ainsi pour prévenir les infiltrations et inondations, le bassin le plus proche de la rivière devra en être séparé par une digue en terre de 3 m de largeur au sommet et revêtu d'un mur en maçonnerie. Les bassins devront être protégés du côté des terres par un mur construit solidement en maçonnerie, cailloux et mortier. D'autre part pour protéger les bêtes des chutes, un garde-corps clôturera le pourtour des bassins.

Les obligations de terrassement et de maçonnerie élèvent le projet au niveau d'un budget de travaux publics qui déséquilibre négativement le rapport investissement-rentabilité. Le propriétaire en fut-il conscient?

Un an plus tard, le préfet accorde une prorogation pour la réalisation des travaux jusqu'en juillet 1885. Un examen topographique du terrain révèle que des travaux de cette ampleur n'ont jamais été réalisés.

Toutefois, de mémoire d'anciens, une « réserve-retenu d'eau » fut creusée juste devant le moulin. Elle se remplissait durant la nuit. Au matin, le meunier ouvrait une vanne, qui libérait l'eau pour faire tourner la roue du moulin et actionner les meules. Le mécanisme s'arrêtait lorsque le niveau d'eau de la réserve était insuffisant.

Le moulin s'arrêta définitivement de fonctionner à une date encore indéterminée. Le bassin de retenue a été comblé, depuis un peu plus d'une quinzaine d'années (les témoignages et souvenirs sont les bienvenus).



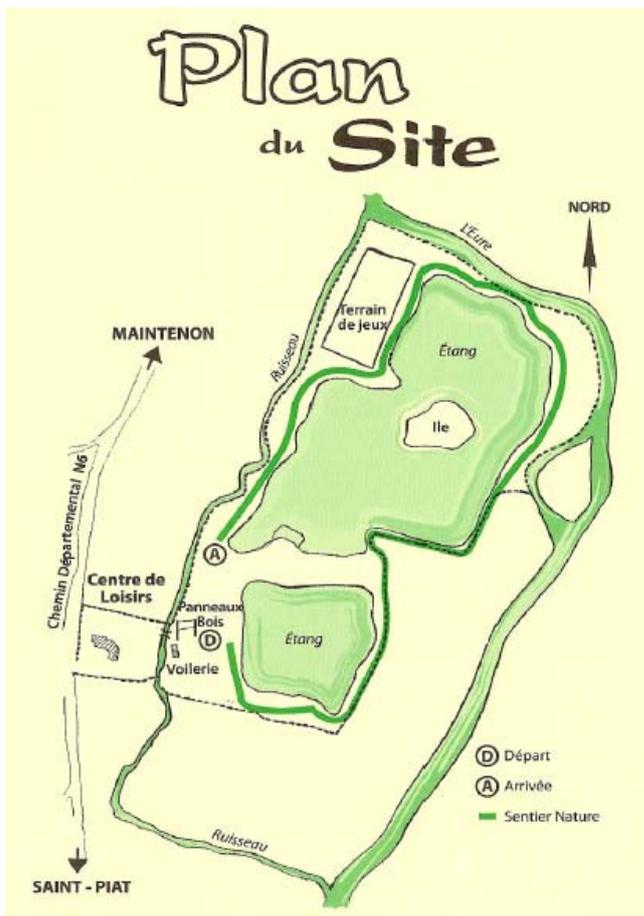
La petite dérivation en amont du moulin

Aujourd'hui, en 2011, un paisible ruisseau coule dans le bras de dérivation de l'Eure et traverse le domaine de Changé. De vastes bâtiments pour un « Accueil de Loisirs » pour les enfants de la Communauté de Communes ont été construits, en 1975, à quelques dizaines de mètres du vieux moulin, qui, malheureusement, est délabré, privé de ses mécanismes, mais toujours debout.

Près du moulin, vous avez le site des étangs, une ancienne ballastière, maintenant c'est le Centre de Loisirs de Changé depuis septembre 1975.

Les étangs de Changé

Le Centre de Loisirs de Changé et son environnement naturel. D'une volonté commune de la part de l'équipe du Centre de Loisirs de Changé (enfants, animateurs, gardien et directeur), nous avons travaillé durant l'année scolaire 2006 /2007 sur le thème très vaste de la nature. Effectivement, les deux plans d'eau de 3 et 6 hectares ainsi que leurs richesses faunistiques font du Domaine ce Changé, un site d'observation et de découverte privilégié de la Nature.



Sentier Nature des Etangs de Changé

Conseils aux promeneurs :

On ne jette pas de papier et cailloux dans l'eau et par terre.

On ne crie pas pour ne pas embêter les oiseaux.

Interdit de cueillir des fleurs, des champignons et de casser des branches d'arbres.

Stationner vos voitures aux emplacements indiqués.

Et surtout, n'oubliez pas vos jumelles !!!

Le grand étang de Changé est une zone naturelle fragile ; ainsi pêcheurs, marcheurs, participants d'activités nautiques (voile et canoë /kayak, l'été seulement) pourront cohabiter sur ce vaste espace en le respectant...

Depuis la restructuration du site en 1979, le site de Changé, ancienne ballastière (site d'extraction du gravier et du sable, le ballast, utilisé dans la construction des voies de chemin de fer), une végétation plantée par l'homme et spontanée s'est installée sur les berges des ballastières.

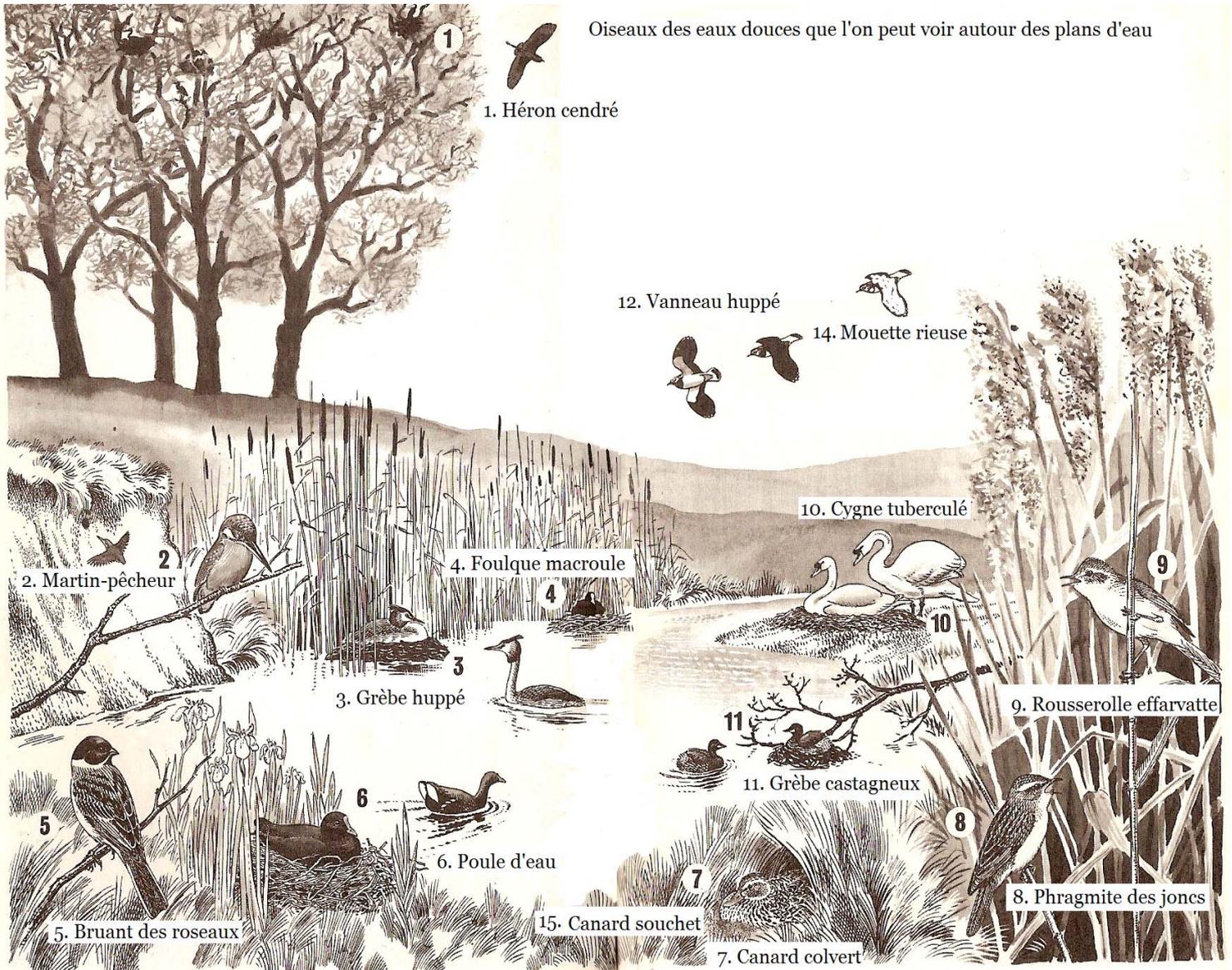
Ainsi, on peut voir des espèces ripisylves (essences d'arbres aimant l'eau telle que l'aulne, le frêne, le saule ou peuplier), voisines de la végétation naturelle des rives de l'Eure, encore bordées de nombreux moulins.



On pourra d'ailleurs observer « l'Orme Halé », une minoterie derrière le grand étang avec son platane immense

Les arbres, arbustes, lianes, plantes herbacées et fleurs sont intéressants de part leur nombre et leurs variétés (menthes, joncs, carex, massettes, prèles, différentes espèces de roseaux, iris des marais ou lys de Saint-Jacques...) (Saules, Aulnes, Platanes entre autres).

L'Eure et le ruisseau accueillent une faune aquatique très vaste. Au mois de mai, il est possible d'observer un balai de têtards sur les bords des étangs ainsi que la rainette verte, l'alyte (le crapaud accoucheur)...



Oiseaux des eaux douces que l'on peut voir autour des plans d'eau

1. Héron cendré

12. Vanneau huppé

14. Mouette rieuse

10. Cygne tuberculé

4. Foulque macroule

2. Martin-pêcheur

3. Grèbe huppé

9. Rousserolle effarvée

11. Grèbe castagneux

6. Poule d'eau

8. Phragmite des joncs

5. Bruant des roseaux

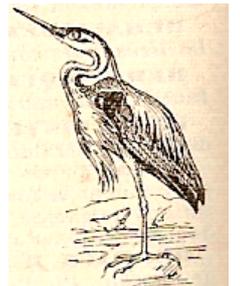
15. Canard souchet

7. Canard colvert

Oiseaux des eaux douces que l'on peut voir autour des plans d'eau

1. Héron cendré (L 90 cm) >

Dos et ailes gris, dessous blanchâtres, tête et cou gris/blanc et une huppe noire. Niche généralement dans des grands arbres. Se nourrit de poissons mais aussi de campagnols, taupes, insectes, reptiles, vers, mollusques, amphibiens ou oiseaux.



< 2. Martin pêcheur (15 à 16 cm)

On l'aperçoit entre les deux étangs et souvent le long du ruisseau, furtivement telle une flèche bleue. Dessous roux, orangé et dessus bleu/vert vif avec un grand bec. Se nourrit de petits poissons, insectes aquatiques, petits crustacés en

3. Grèbe Huppé (L 48 cm) >

Silhouette droite grâce à son cou, ligne blanche entre la tête et le dessus de l'œil. Collerette orange et huppe noire en hiver (février). Transporte ses bébés sur le dos. Se nourrit de poissons, insectes et crustacés avec son bec pointu.



< 4. Foulque macroule (L 38 cm)

Cousine de la poule d'eau, elle est plus grande avec un bec blanc et une tache blanche sur le front. Plumage gris/noir. Se nourrit de plantes aquatiques, mollusques ou insectes.

6. Poule d'eau (L 35 cm) >

Très commune, plus que la foulque avec un bec rouge pointé de jaune. Deux taches blanches au croupion. Elle se nourrit de mollusques, araignées, insectes, têtards entre autres.



11. Grèbe castagneux (L 26 cm) >

Plus rare, plus difficile à voir, la gorge et le ventre blancs, poitrine beige.



7. Canard colvert (L 58 cm)

Le plus grand commun des canards.
Male : tête verte, bec jaune et collier blanc poitrine brune/marron.
Femelle : pelage brun clair, maronné.
Nourriture variée : mollusques, insectes, vers, amphibiens, poissons et végétaux.



< 12. Vanneau huppé (L 30 cm)

Dessus noir et verdâtre, dessous blanc avec la poitrine noire.
Il vit dans les terres labourées, les herbages, et aussi dans les marécages.



14. Mouette rieuse (L 30 cm) ^

La mouette la plus commune, haut de la tête brun/chocolat. En hiver, tête blanche mais tache noirâtre à côté de l'œil. Se nourrit de poissons ou insectes.

15. Canard souchet (L 51 cm) >

Son bec est en forme de spatule, tête verte, poitrine blanche, flanc roux. Niche à terre dans la végétation. Peu fréquent. Se nourrit de planctons, crustacés, insectes, larves ou végétaux.



Des petits oiseaux qui se cachent dans les roseaux près de l'eau.

9. Rousserolle effarvate (L 12,5)

Face dorsale brune, sans tache, face ventrale chamois pale.

8. Phragmite des joncs (12,5 cm)

Face dorsale gris brun striée de noir, dessous roussâtre clair.

5. Bruant des roseaux (L 15 cm)

cou noir et blanc et poitrine noirs, dos brun foncé rayé de noir.

Après les oiseaux de nombreux poissons évoluent dans les eaux comme le Brochet, le Silure, Carpe, etc...

Aux abords on peut trouver :

Grenouille/Crapaud - (Têtards, rainette verte, grenouille agile, alyte/ crapaud accoucheur...)

Avril, mai et juin sont les périodes privilégiées d'observation des batraciens et amphibiens. Grenouille : pupilles non-verticales. Crapauds pupilles verticales. A ne pas manquer dans le petit étang, la « parade » des têtards en masse impressionnante en avril/mai.



Phragmite des joncs



Rousserolle Effarvate



Bruant des roseaux

Benoît Clazure et Philippe Geffroy
Association de Valorisation du Patrimoine de Saint Piat et ses hameaux
Sources: Albert Marsot Archives municipales de Saint Piat
Centre de Loisirs de Changé en 2006 /2007
Photos Philippe Geffroy, Eric Hosking, dessin Philippe Geffroy
Photos Les Oiseaux Fernand Nathan

L'association Valorisation du Patrimoine et de l'Histoire de Saint-Piat et de ses hameaux sera présente à la Journée de l'Environnement organisée par la CCTVM sur le centre de Changé le 28 mai 2011... Venez nombreux.

Contact patrimoinestpiat@free.fr - www.patrimoine-histoire-saint-piat.fr

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent	dépenses ou déficit	recettes ou excédent
Résultat 2010		128 919.10		111 959.41		240 878.51
Opérations 2010	540 912.36	596 641.87	710 241.61	478 392.01	1 251 153.97	1 075 033.88
Cumuls	540 912.36	725 560.97	710 241.61	590 351.42	1 251 153.97	1 315 912.39
Résultat clôture		184 648.61	119 890.19			64 758.42
Reste à réalisés			262 367.00	311 743.00	262 367.00	311 743.00
Totaux cumulés	540 912.36	725 560.97	972 608.61	902 094.42	1 513 520.97	1 627 655.39
Résultat cumulé		184 648.61	70 514.19			114 134.42

Point sur les travaux

Feux tricolores : les boutons poussoirs pour les cyclistes ont été installés.

PLU (plan local d'urbanisme) : quatre réunions avec la commission d'aménagement du territoire ont été organisées, ce qui a permis d'avancer sur le projet.

SIE (syndicat inter-communal des eaux) : la deuxième tranche du réseau d'assainissement s'est terminée par la mise en place du réseau public et des raccordements des particuliers. La réfection des chaussées rue de la Libération, rue de la République (côté Maintenon) et autour des 4 Vents s'est faite pendant les vacances scolaires d'avril.

Réfection de la liaison Saint-Piat/Grogneul : l'entreprise EIFFAGE est intervenue pour achever les derniers déflachages (boucher les trous). C'est au cours du 2nd semestre qu'il sera réalisé la couche de roulement.

Travaux voie d'accès à la gare : la réception définitive a eu lieu le 7 mars dernier.

Par ailleurs, suite aux problèmes rencontrés lors des travaux rue Verte, il est indiqué que GrDF a été mis en demeure de fournir au SDE (syndicat départemental d'énergie) le plan de son réseau sur la commune. Six sondages ont été effectués, il s'avère que sur ces 6 sondages, 5 ne sont pas aux normes. Il faut donc être très vigilant lors des travaux de chaussée à Saint-Piat.

Aménagement rue de la République

Il n'est pas envisagé d'installer des plateaux ou des chicane pour ralentir la vitesse en direction de Jouy. Seul le marquage au sol de places de parking sera refait.

Travaux de Changé : la 1^{ère} tranche des travaux est terminée. Un abri bus a également été installé du côté de l'ancien virage.

Afin d'actualiser son fichier de personnes vulnérables, le CCAS vous invite à retourner en mairie le bulletin joint.

Si vous êtes isolé, handicapé ou dépendant, ou si vous pensez qu'une personne de votre famille, voisinage, ou connaissance est dans ce cas, il est souhaitable de le signaler.

En cas d'évènement exceptionnel, épidémie, canicule, grand froid, verglas etc... le CCAS se met en relation avec ses personnes et si besoin peut leur porter assistance.

Commerce

Depuis le 26 mars dernier, la boucherie de Saint-Piat est à nouveau ouverte, M et Mme Bellois vous accueillent :

Mardi au Samedi : 8 h 30 – 13 h et 15 h 20 h

Dimanche : 8 h 30 – 13 h

«Un commerce de proximité ne peut vivre que si l'échange est réciproque. Le commerçant se doit d'apporter le service, la qualité. Quant au client !..

Se rendre dans les grandes surfaces est si simple, il faut parfois changer nos habitudes si nous souhaitons garder ce commerce de proximité... Pensez-y».

Marie-Laure MEZARD

Maison Médicale de Santé Pluridisciplinaire

En effet le projet est toujours d'actualité. Inscrit dans le programme de la région jusqu'en 2013, confirmé par lettre de M. Cornu, Président du Pays Chartrain le mars 2011.

M. Georges Zabollone en charge de la Commission Santé a présenté le 1^{er} février dernier à l'assemblée un projet de M. Sidoroff, Architecte, sur l'implantation de 5 professionnels de santé.

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)



Depuis le 1^{er} janvier 2006, la loi sur l'Eau a imposé aux collectivités de conduire un certain nombre de contrôles sur les installations d'assainissement autonome.

Les objectifs de cette loi sont tout d'abord **de prévenir tout risque sanitaire, mais aussi de limiter l'impact environnemental** et ainsi participer à l'effort national de protection de la ressource en eau.

D'ores et déjà, lorsqu'un propriétaire souhaite vendre son bien, un contrôle est effectué.

A lire dans le prochain « Quoi Neuf » journal de la CCTVM des explications plus détaillées.

Elections Cantonales

Lors du conseil municipal du 1^{er} mars dernier Madame Michel Martin a précisé que sa décision était un engagement personnel.

Les membres du conseil municipal ont souhaité qu'une motion soit votée :

« Madame Michèle Martin, Maire de Saint-Piat, a accepté d'être la remplaçante de Monsieur Michel Desprez, sur la liste socialiste, aux prochaines élections cantonales.

Le Conseil municipal considère qu'il s'agit là d'un choix personnel tout à fait honorable mais qui ne saurait engager en quoique ce soit le Conseil municipal.

Composé d'élus de sensibilités différentes, de gauche comme de droite, le Conseil municipal n'a d'autre but que celui de travailler, sans distinction d'étiquettes et sans esprit partisan, au bien-être de tous les habitants du village et de ses hameaux, avec eux, pour eux en toute transparence ».

Le Conseil Municipal

Résultats des Elections Cantonales (2nd tour) 27 mars 2011

Commune de Saint-Piat :

Inscrits : 884 – Abstentions : 443 – Votants : 441 –

Blancs/Nuls : 37 – Exprimés : 404

Michel Deprez/Michèle Martin : 234 voix

Stéphane Lemoine/Béatrice Bonvin- Gallas Barron 170 voix

Canton de Maintenon :

Inscrits : 22 439 – Abstentions : 13 548 – Votants : 8 891 –

Blancs/ Nuls : 630 – Exprimés : 8 261

Michel Deprez 4 561 voix (réélu)

Stéphane Lemoine 3 700 voix

Rappel :

LE BRUIT : Arrêté Préfectoral relatif au bruit - Extraits de l'arrêté n° 194.



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par le particulier à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, ne peuvent être effectués que :

**Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h 00 –
de 14 h 30 à 19 h 30**

samedi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

dimanche et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00

LE BRULAGE DES DECHETS VEGETAUX DU TYPE FEUX DE JARDIN EST INTERDIT (Arrêté Communal du 22 mars 2002)



Du 1er avril au 30 septembre : Totalement Interdit

ELAGUAGE DES ARBRES (article 672 du Code Civil) : Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin ou sur la voie publique au niveau de la limite séparatrice

Le Parlement a définitivement adopté le 17 novembre 2010 le projet de loi de la réforme des collectivités territoriales.

A partir de 2014 les mêmes élus siégeront à la fois au Conseil Général et au Conseil Régional.

« les Conseillers territoriaux » seront au nombre de 3 500 contre 6 000 conseillers généraux et régionaux aujourd'hui. Ils seront élus au scrutin « uninominal » à 2 tours pour 6 ans.

Les représentants des communes à la Communauté de Communes seront désignés au suffrage universel direct dans le cadre des élections communales (sauf pour les communes qui ne sont pas en scrutin de liste (à préciser)).

Achèvement de la carte communale :

Dans chaque département le Préfet élabore et arrête un schéma départemental de la coopération intercommunale avant le 31 décembre 2011. Ce schéma doit également prévoir la carte des communautés de communes (transformation, fusion, modification des périmètres) ainsi que celle des syndicats intercommunaux et mixtes existants (suppression, transformation, fusion). Le schéma est revu tous les 6 ans.

Unification de la fiscalité directe :

Le Conseil Communautaire et les conseillers municipaux des communes membres pourront procéder sur délibération à l'unification de l'un ou de plusieurs des impôts directs suivants :

- Taxe A ???
- Taxe foncière (propriétés bâties)
- Taxe foncière (propriétés non bâties)

Le taux est alors voté en Conseil Communautaire dans les mêmes conditions et limites que celles applicables aux communes.

Pour info : tableau des taux appliqués en 2010 dans les 10 communes que constitue la Communauté de Communes des Terrasses et Vallées de Maintenon (CCTVM).

En clair, les délégués communautaires peuvent décider d'augmenter « l'ex » taux perçu par le compte 6...8... qui est attribué aux Communauté de Communes en compensation de la perte de la Taxe Professionnelle.

Par ailleurs les Communauté de Communes peuvent créer un nouvel impôt sur le foncier bâti.

Avec le gel des dotations de l'état, le transfert des taxations se fera vers les ménages.

Où iras-tu ?...

Comité des Fêtes

Lors de son assemblée générale, le Comité des Fêtes de Saint-Piat a renouvelé son bureau.

Ont été élus :

M. VANISCOTTE Claude : Président

Mme LEONARDON Patricia : Trésorière

M BAILLEAU Michel : Secrétaire

Cette année,

les Florales auront lieu le 1^{er} mai à l'arboretum.

Toutes les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre pour animer un peu notre village peuvent se faire connaître à la Mairie, siège du comité des fêtes.

Michel Bailleau



Pêche

L'association des pêcheurs de Jouy, Saint-Prest, Saint-Piat organise

le samedi 4 juin 2011 après-midi

un concours de pêche gratuit pour les jeunes de moins de 14 ans. Rendez-vous à l'arboretum de Saint-Piat à 13 h 30.

Fourniture des appâts par nos soins. Un lot sera offert à tous les participants.

Le Président, Guy Poitrimolt

Mai :

- **Dimanche 1er** : Florales à l'Arboretum
- **Samedi 07** : Inauguration de l'aménagement de l'accès à la gare, à 11H à la gare, organisée par la mairie de Saint-Piat.
- **Dimanche 08** : Commémoration du 8 Mai 2011, organisée par la mairie de Saint-Piat.
- **Samedi 14 et Dimanche 15** : Théâtre à la salle de fêtes de Saint-Piat « les 3 coups de Monsieur Labiche » organisé par l'Amicale des villages de Saint-Piat, Mévoisins, Chartainvilliers et Soulaire.
Samedi 20 h 30 – Dimanche 15 h – entrée 5€- Gratuit pour les moins de 10 ans
- **Vendredi 27** : Gala de danse à 20 h à la salle des fêtes de Saint-Piat, organisé par l'Amicale
- **Samedi 28** : Journée de l'environnement organisée par la Communauté de Communes des Terrasses et Vallées sur le Domaine de Changé avec la participation de l'association Valorisation du Patrimoine et de l'Histoire de Saint-Piat.
- **Samedi 28** : Balade de nuit animée par des comtes – RDV 20 h à la salle des fêtes de Saint-Piat, organisée par l'Amicale – randonnée familiale suivie d'un casse-croûte - participation 3€- 1€de 6 à 12 ans, gratuit jusqu'à 6 ans –
- **Dimanche 29 mai** : Atelier chantant de l'Amicale avec accueil de l'Atelier « B »ocal de Villiers-le-Morhier – 17 h à la salle des fêtes de Saint-Piat – entrée 5€

Juin :

- **Samedi 4 juin** : Concours de pêche pour les moins de 14 ans organisé par l'association des pêcheurs de Jouy, Saint-Prest, Saint-Piat – RDV 13 h 30 à l'arboretum de Saint-Piat.
- **Dimanche 19** : Foire à tout - Brocante, organisée par les Amis d'Illschwang.
Inscription au 02-37-32-44-26 avant le 31 mai.

Juillet :

- **Mercredi 13** : retraite aux flambeaux – feu d'artifice sur le stade Mévoisins.
- **Jeudi 14** : Verre de l'amitié vers 11H30 après la remise des médailles du travail puis pique nique et bal, organisé par la mairie de Saint-Piat.
- **Jeudi 14** : Cirque à l'Arboretum.
- **Vendredi 15** : Cirque à l'Arboretum.
- **Vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31** : Musiques et danses du Monde (Maintenon)



Août :

- **Lundi 15** : Commémoration de la libération de Saint-Piat en août 1944.

Septembre :

- **Vendredi 9** : Assemblée Générale de l'Amicale – 20 h 30 salle de Chartainvilliers
- **Samedi 10** : Inscription aux activités de l'Amicale – de 14 h à 16 h à l'école de Saint-Piat
- **Dimanche 19** : Journée du patrimoine, organisée par l'association Valorisation du Patrimoine et de l'Histoire de Saint-Piat et de ses hameaux.
- **Septembre 2011** : Voyage de l'Amicale, les renseignements seront donnés dans un prochain bulletin.